



Section locale **FO-DGFIP 62**

DDFiP du Pas-de-Calais
5 rue du Docteur Brassart – 62000 ARRAS

☎ 06 04 40 51 41

✉ fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr
🌐 site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

Compte-rendu du CSAL du 12 mai 2023

Le CSAL s'est tenu sous la présidence du Directeur Départemental des Finances Publiques du Pas-de-Calais, Monsieur Claude Girault.

Vos élus **FO-DGFIP 62** ont lu une déclaration liminaire que vous retrouverez **ici**

L'ordre du jour était le suivant:

1. Approbation des procès verbaux relatifs aux CSAL des 10 janvier, 17 janvier et 26 janvier 2023;
2. Retour d'expérience sur la mise en place des SGC; présentation du bilan 2022 des CDL (*pour information*);
3. Dispositif et bilan des campagnes déclaratives et des avis IR (*pour information*);
4. Budget-Opérations immobilières: bilan 2022 et prévisions 2023 (*pour information*);
5. Bilan des entretiens professionnels 2022 (*pour information*);
6. Bilan de formation professionnelle et plan prévisionnel de formation 2023 (*pour information*);
7. Questions diverses

1.Approbation des procès verbaux relatifs aux CSAL des 10, 17 et 26 janvier 2023;

Les procès verbaux ont été approuvés à l'unanimité.

2.Retour d'expérience sur la mise en place des SGC; présentation du bilan 2022 des CDL (*pour information*);

Un an après la mise en place des SGC, la division SPL a réalisé des entretiens avec les SGC de Hénin Beaumont, Lillers, Lens, Béthune, Bruay, Bapaume et Arras.

Au cours de ces réunions, plusieurs thématiques ont été abordées : l'organisation, l'harmonisation des pratiques, les relations avec les ordonnateurs et les relations SGC/CDL. L'organisation du service dépend de la taille du SGC et du nombre de cadres A implantés dans chaque poste. Pour les structures les plus grandes, 3 pôles ont été créés : un pôle recettes, un pôle dépenses et un pôle comptabilité.

Concernant les pratiques, la fusion des trésoreries a nécessité une harmonisation, point de vigilance de la part des agents encadrants. Les pratiques étaient différentes selon la taille de la trésorerie et le contexte local et les agents étaient polyvalents.

Quant aux relations avec les ordonnateurs, les échanges ont été difficiles au départ car ces derniers avaient l'habitude d'avoir un interlocuteur unique.

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – Le syndicat qui reste un syndicat

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État

1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais

Les relations SGC/CDL sont jugées bonnes, le CDL est un atout pour le service, notamment dans l'harmonisation des pratiques avec les ordonnateurs. Point de vigilance : tous les CDL ne sont pas encore installés. Ils étaient 10 au 31/12/2022, 16 au 01/01/2023 et ils devraient être au total 22 au 01/09/2023.

Vos élus FO-DGFIP 62 ont interpellé la direction sur le déroulement de ces entretiens, est-ce que tous les agents ont été invités à participer à ces entretiens ? La réponse est NON, seuls les agents encadrants ont été conviés. Quid du ressenti des agents face à la nouvelle organisation de leur travail et des tâches répétitives...

Le directeur a souligné que c'est un premier retour d'expérience des SGC, la direction veillera au bon fonctionnement des petites et grandes structures tout au long de l'année 2023.

3. Dispositif et bilan des campagnes déclaratives et des avis IR (pour information);

La campagne déclarative 2022 sur les revenus 2021 a été marquée par une hausse de l'accueil physique et par une incitation forte à l'accueil sur rendez-vous. Le téléphone reste le canal privilégié des usagers. En 2022, la saisie des déclarations a été effectuée dans GestPart à hauteur de 96 %.

Les déclarations papiers ont été numérisées pour mise à disposition dans le compte fiscal des usagers pour la deuxième année.

Les déclarations automatiques représentent 31,27 % des déclarations intégrées, les déclarations papier 13,13 % et les déclarations acquises par internet 55,60 %; répartition quasi identique à 2021.

La campagne des avis 2022 a été marquée par une baisse de l'accueil physique, une forte augmentation de l'accueil téléphonique, des rendez-vous pris par les usagers et des sollicitations par e-contacts.

Vos élus FO-DGFIP 62 ont signalé que la baisse de l'accueil physique provient des horaires d'ouverture au public qui ont été modifiés et restreints au 1^{er} septembre 2022 .

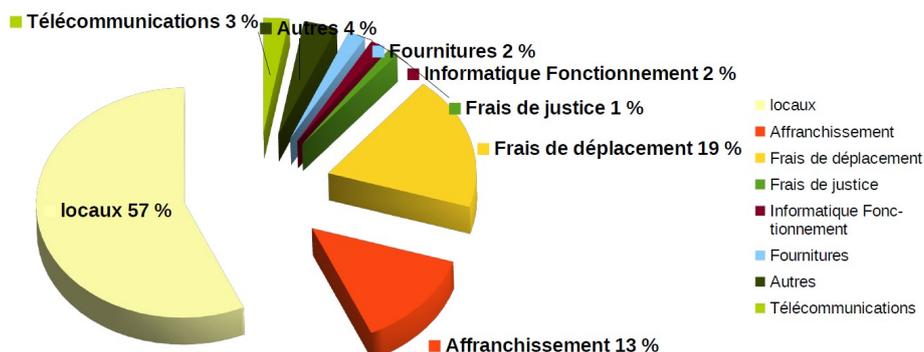
La campagne déclarative 2023 se révèle d'ailleurs très compliquée, les files d'attente sont interminables dans certains centres et la gestion des biens immobiliers par internet (GMBI) occasionne des déplacements et des appels supplémentaires.

4 .Budget-Opérations immobilières: bilan 2022 et prévisions 2023 (pour information);

Le périmètre de la dotation globale de fonctionnement recouvre les domaines suivants :
=> Les dépenses de locaux : loyers, charges locatives et de copropriété, nettoyage, sécurité, entretien et maintenance des bâtiments, taxes liées aux locaux et transports de fonds.

=> Les dépenses de fonctionnement : fournitures et documentation, consommables informatiques, téléphonie, affranchissement, déplacements, imprimés, frais d'actes des huissiers de justice, frais de copie.

=> Les dépenses d'équipement : mobilier, véhicules, micro-informatique, matériels divers.



Vos élus FO-DGFIP 62 ont demandé quelles étaient les dépenses de loyer, les lieux concernés et le montant.

Le loyer pour l'immeuble Brassart représente à l'année 600 000€, le loyer pour le Centre de Contact s'élève à environ 125 000€ comme celui du PNCD .

Dépenses prévues pour 2023 :

- Travaux d'entretien courant : 300 000€.
- Travaux NRP Calais (création du SGC, salle modulable, traitements des sols) : 185 000€.
- Prestations de nettoyage/surveillance/traitement des déchets : 713 780€.
- Frais de mission (frais de déplacement hors frais de stage, EDR, réunions...) : 703 000€.
- Achat de matériels informatiques : 300 écrans devront être renouvelés pour environ 60 000€.
- Achat de mobiliers : 42 000€ pour le renouvellement ds tables et des chaises des salles de réunion.
- Dépenses de fournitures et de produits d'entretien : 50 000€.
- Renouvellement des mopieurs : le déploiement des mopieurs dans le cadre du nouveau marché SOLIMP4 avec RICOH est prévu en juin 2023.

5. Bilan des entretiens professionnels 2022 (pour information);

La campagne des entretiens individuels 2022 a été réalisée pour la dernière fois avec l'outil EDEN-RH, remplacé en 2023 par ESTEVE. Les entretiens professionnels se sont déroulés du 27 janvier au 21 mars 2022.

Les recours hiérarchiques ont augmenté en 2022 et sont au nombre de 21 contre 16 en 2021. Sur ces 21 recours, 7 dossiers ont été portés en CAPL (6 en 2021, 1 en 2020, 1 en 2019, 6 en 2018 et 29 en 2017).

GRADE	Nombre de recours	Satisfaction totale	Rejet partiel	Rejet total
Inspecteur	3	-	2	1
Contrôleur	12	5	6	1
Agent	6	1	3	2

7 recours ont été examinés en CAP

GRADE	Nombre de recours en CAPL	Satisfaction totale	Rejet partiel	Rejet total
Inspecteur	3		2	1
Contrôleur	3		2	1
Agent	1			1

6. Bilan de formation professionnelle et plan prévisionnel de formation 2023 (pour information);

L'équipe locale de formation se compose de 156 agents. Compte tenu des départs en retraite, des promotions et des mutations de formateurs, le service de la formation professionnelle cherche constamment des candidats pour animer les stages.

Les effectifs de la DDFIP 62 s'élevaient au 31/12/2022 à 1366 agents . Ils ont pu bénéficier de 6691 jours de formation durant l'année 2022. Le nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins une formation est de 1271 ce qui représente 93 % des effectifs.

Le nombre de journées de formation représente 68 % en local, 21 % en régional (CIF/ACIF) et 10% en national.

Le service de la formation professionnelle a plus particulièrement accompagné le déploiement de nouvelles applications :

- Gesloc (modules SURF et TU) pour les services fonciers
- GesOdl pour les SIP
- D2C pour les trésoreries
- MEDOC WEB pour les SIP
- SEMAFOR pour l'ensemble des agents

L'application SEMAFOR qui est ouverte aux agents et responsables de services depuis le 25 octobre 2022 est centrée sur l'agent et conçue pour le rendre acteur de sa formation. Elle est désormais le seul point d'entrée vers les offres de formation de la DGFIP et permettra une gestion complètement dématérialisée.

Vos élus FO-DGFIP 62 alertent la direction sur les dysfonctionnements et bugs de cette nouvelle application et que dire des services que sont les CIF et ACIF qui sont confrontés à de grosses difficultés de gestion et d'organisation des formations.

7. questions diverses :

- Est-il prévu de fixer une date de fin lorsque la direction détache un agent ?
- La direction demandera-t-elle aux détachés pour convenance personnelle de régulariser leur situation afin qu'ils libèrent leur poste d'origine ?
- A-t-on des informations actualisées concernant une installation perenne du PNCD ? Quid des discussions entre le DGFIP et la commune de Béthune.

Le point ayant été abordé en séance, la direction nous informe que c'est en pour parler pour un futur changement..

- Est-il normal que les agents reçoivent un mail afin de savoir s'ils sont grévistes le lendemain ?
- Est-il possible d'avoir un point sur le dispositif transitoire sur les ANV ?
- Avons-nous la date du vote du règlement intérieur du CC de Lens ?
- Comment se fait-il qu'alors que les SIP sont en PIC d'activité du fait de la campagne et du surcroît de travail lié à GMBI, seuls 2 EDR sont affectés en SIP ?

La direction ne nous a pas répondu en séance mais s'est engagée à nous faire une réponse écrite.

Les réponses nous seront finalement apportées lors du CSAL du 19/06

N'hésitez pas à réagir et nous donner votre retour

Les élus FO-DGFIP 62 :

Titulaires : Justine KORKUT, Michaël MILLOT, Coralie VINCENT, Christine COLLIER-LEFRANC

Suppléants : Gautier LEDOUX, Valérie CADET, Jacques REGNIER, Sandrine BONET